

Pas d'économie planifiée dans les hautes écoles

La disponibilité de main-d'œuvre bien formée et qualifiée est vitale pour l'économie suisse. La qualité de la formation dépend en grande partie du niveau des hautes écoles suisses. La loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE), qui sera une nouvelle fois au programme du Conseil des États à la session d'automne, détermine la direction dans laquelle le paysage suisse des hautes écoles se développera à l'avenir.

Malheureusement, le projet de LAHE contient de nombreux éléments planistes qu'il convient de supprimer absolument. L'autonomie des hautes écoles doit être nettement renforcée dans l'intérêt d'une concurrence axée sur la qualité. Quelles en sont les implications concrètes ? Premièrement, il faut renoncer à créer une instance de planification des hautes écoles. On ne saurait admettre que la Confédération et les cantons veillent sur la qualité des hautes écoles. L'État doit se limiter à créer les conditions optimales permettant aux hautes écoles d'atteindre la qualité et d'être compétitives en comparaison internationale. Deuxièmement, les autorités en doivent pas s'immiscer dans les efforts entrepris par les établissements pour se profiler. C'est leur responsabilité propre. Et troisièmement, il ne faut pas charger l'État de définir des priorités. Cette tâche revient aussi aux hautes écoles.

La Suisse a besoin de hautes écoles d'une qualité élevée. Elles doivent se mesurer aux meilleures universités à l'échelle internationale. Si l'on souhaite que la LAHE contribue à cet objectif, elle doit davantage s'appuyer sur des principes libéraux.